

## Aux membres du comité des usagers (CU)

Conformément aux dispositions de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2), avis est donné pour la désignation **d'une (1) personne** au conseil d'administration par et parmi les membres du comité des usagers de l'établissement. La date de désignation et d'entrée en fonction de la personne désignée est le 11 novembre 2022.

### Conditions d'éligibilité

Toute personne membre du **comité des usagers (CU)** de l'établissement peut être candidate si elle remplit les conditions d'éligibilité suivantes :

- Résider au Québec;
- Être majeure (18 ans et plus);
- Ne pas être sous tutelle ou curatelle;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement ou plus au cours des cinq années précédentes;
- Ne pas avoir été déchu de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'une agence au cours des trois années précédentes;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction à la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) ou aux règlements qui en découlent au cours des trois années précédentes;
- Ne pas être à l'emploi de l'établissement indiqué ci-dessus ou y exercer sa profession;
- Ne pas être membre du conseil d'administration d'une fondation de l'établissement.

### Liste de désignation et demande de correction

- Désignation par et parmi les membres du comité des usagers de l'établissement

Les membres du comité des usagers exercent leur droit de désignation lors d'une réunion où la majorité de ses membres sont présents. Le comité des usagers doit faire parvenir à la présidente du processus de désignation une copie de la résolution indiquant le nom de la personne qui a été désignée par et parmi les membres dudit comité **au plus tard le 10 novembre 2022 à 17 h**. Le bulletin de présentation d'un candidat, dûment rempli et signé par le candidat proposé, ainsi que la fiche d'information doivent être transmis à la présidente du processus de désignation.

### Renseignements supplémentaires

Madame Annie Poirier  
Présidente processus de désignation  
Tél.: 450 699-2433, poste 6072  
[annie.poirier.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:annie.poirier.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca)



Date : 28 septembre 2022